



Détergents
Dégraissants

NETTOCLEAN - R157

NETTOYANT FACADE – PVC - BARDAGE



SPÉCIALEMENT
CONÇU POUR LE
NETTOYAGE EN
PROFONDEUR DES
SALISSURES ET
POLLUTIONS
ATMOSPHÉRIQUES.



DETERGENT
CONCENTRE
PUISSANT, POUR
USAGE
PROFESSIONNEL A
HAUT POUVOIR
DEGRAISSANT

UTILISATIONS :

BATIMENTS :

Nettoyage des façades, des éléments PVC et bardages, gare de péage autoroutier.

AUTOMMOBILES :

Élimination du film routier. Laisse la carrosserie propre et brillante.

SERVICES MUNICIPAUX :

Nettoyage des passages piétonniers en pavés autobloquants.

Il convient également pour le nettoyage de salissures dues à la pollution atmosphérique sur les enduits monocouches (Hydrocarbures, fumées, projections grasses,...) selon C.S.T.B. 2669 du 02 Août 1993.

Produit polyvalent et économique.

Ne contient ni potasse, ni phosphates.

Efficace à froid.

MODE D'EMPLOI :

Agiter le produit avant utilisation.

Pulvériser abondamment et laisser agir 30 minutes.

Rincer la surface traitée avant séchage à une pression de 70 à 100 bars au minimum.



DILUTION / INFO TECHNIQUE :

Dilué de 2 à 20% dans l'eau froide ou chaude maxi 60°
(1 Litre plus 40 Litres d'eau à 1 Litre plus 4 Litres d'eau).

Dans les cas les plus difficiles, une dilution plus faible pourra être utilisée.

SÉCURITÉ D'EMPLOI :

Aspect : Liquide turquoise

pH : 12 – 13 (solution à 5%) / Densité : 1,19

Conservation : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé, stocké entre 5 et 40°C. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation

Consultez notre Fiche de donnée de sécurité sur www.roga.fr

Essai préalable recommandé.

SARL ROGA - 460 Avenue Gaston Fébus - 64170 ARTIX - Tel : 05.59.60.93.80 / 05.59.53.97.33

www.roga.fr

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL
GARANTIE : Les indications mentionnées sur nos fiches sont le résultat d'essais objectifs communiqués par nos laboratoires à titre d'information. Elles ne sauraient cependant constituer une garantie ni engagement de notre part. La manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que celui-ci convient parfaitement tant qu'à l'usage auquel il le destine, tant qu'à la résistance ou à la sensibilité des supports sur lesquels il est appliqué. Par conséquent notre responsabilité ne saurait être engagée dans le cas de dommages ou de dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

